

UN DÉMANTÈLEMENT ORCHESTRÉ SUR VINGT ANS

Décembre 1996 : première directive européenne sur l'ouverture du marché de l'électricité.

Juin 1998 : première directive européenne sur l'ouverture du marché du gaz.

Février 1999 : ouverture du marché pour

Juillet 2007 : liberté d'établissement des producteurs d'électricité.

Juillet 2007 : ouverture du marché pour tous les particuliers dans toute l'UE. Fin du monopole d'EDF et GDF, séparés.

Décembre 2010 : adoption de la loi sur la nouvelle organisation

des entreprises consommant plus de 100 GWh.

Février 2003 : ouverture du marché pour les entreprises consommant plus de 7 GWh.

Août 2004 : séparation des activités de production, transport, distribution et fourniture de l'énergie.

du marché de l'électricité (NOME).

Janvier 2016 : fin des tarifs réglementés pour les entreprises.

Janvier 2016 : les tarifs réglementés pour les particuliers sont fixés par la Commission de régulation de l'énergie, organisme public indépendant.



Privatisation.

Ceux qui se partagent le gâteau de l'énergie

Mercredi, 27 Juin, 2018

Marie-Noëlle Bertrand

L'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie promettait de meilleures offres pour les particuliers. Onze ans après, les consommateurs doutent, les salariés de l'énergie s'alarment de la casse de leur métier et les opérateurs privés se bousculent pour se partager les morceaux d'EDF et d'Engie.

Permettre aux usagers de choisir entre le producteur-fournisseur historique qu'était EDF-GDF et de nouveaux prestataires dits alternatifs : telle était l'ambition affichée en 2007, à l'heure de finaliser l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence. À la clé, la promesse faite aux particuliers de profiter d'offres plus avantageuses. Le fait est, surtout, que le « budget énergie » de ces derniers intéressait plus d'un opérateur. Onze ans après la consécration de la vente à la découpe d'EDF et de GDF, les repreneurs sont légion à se partager les morceaux. Tour d'horizon.

1 Des concurrents, mais combien ?

Côté producteurs, EDF et Engie (ex-GDF-Suez) restent les leaders du gaz et de l'électricité. L'allemand E.ON se place immédiatement en troisième position, entre autres grâce à l'acquisition, en 2008, de la Société nationale d'électricité et de thermique (Snet). À eux trois, ces groupes assurent 95 % de la production énergétique française. Les 5 % restants se disputent le gâteau des énergies renouvelables – Total et le canadien Boralex sur l'éolien, le groupe Neoen sur le solaire ou encore Unite sur l'hydraulique comptent parmi les principaux acteurs. Alors que l'on annonce la mise en vente de 150 barrages hydrauliques français,

d'autres sont à l'affût, parmi lesquels l'allemand Vattenfall, l'espagnol Iberdrola, ou encore le norvégien Statkraft.

Mais l'ouverture à la concurrence est surtout visible du côté des fournisseurs, c'est-à-dire des entreprises qui achètent l'énergie en gros afin de la revendre au détail aux particuliers. Elles sont près d'une trentaine à se disputer les faveurs des consommateurs. Là encore, EDF (publique à 84 %) et Engie (privée à 75 %), seules à pouvoir proposer des tarifs réglementés, continue de dominer le secteur. Cela dit, elles-mêmes ont mué en entreprises alternatives, EDF se mêlant désormais de fournir du gaz, Engie de l'électricité.

Leur première concurrente n'est autre que Total. Le pétrolier français aura mis moins de trois ans à se hisser sur le podium, en rachetant le producteur belge Lampiris, en créant sa propre offre d'électricité verte, baptisée Total Spring, puis en mettant la main sur le fournisseur Direct énergie, détenteur de plus de 5 % des parts du marché de l'électricité. Tous les autres fournisseurs en détiennent quant à eux moins de 1 % (moins de 0,4 % en ce qui concerne le gaz).

2 De la rentabilité, mais pour qui ?

Bas tarifs, offres concurrentielles... si certains opérateurs privés parviennent à proposer des prix avantageux, ce n'est pas que leur énergie coûte moins cher que les autres, mais qu'ils profitent d'un cadre construit à la mesure de leurs ambitions. Créé en 2010 dans le cadre de la loi NOME, l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique impose ainsi à EDF de revendre à prix réglementés un quart de sa production électrique d'origine nucléaire à ses concurrents, et ce afin de « compenser son avantage compétitif ». Pour le reste, les principaux fournisseurs s'approvisionnent sur les marchés spots européens, lesquels proposent des achats immédiats à prix très volatils. Ils revendiquent également des structures allégées – centre d'appels et présence renforcée sur Internet plutôt que boutiques physiques.

Leurs clients ne sont pas toujours gagnants pour autant. En avril dernier, l'association de consommateurs CLCV assignait ainsi en justice Cdiscount (Casino), Total Spring et Engie pour pratiques commerciales trompeuses. Plus globalement, le prix de l'électricité s'affiche en augmentation constante depuis 2007.

3 De l'énergie verte, mais jusqu'où ?

Objectifs de transition aidant, beaucoup de fournisseurs mettent en avant des offres d'énergie renouvelable. C'est le cas de Direct énergie et de Total Spring, lesquelles proposent des offres 100 % vertes. Reste à les nuancer. Injectée dans le réseau, l'électricité renouvelable se mélange à l'électricité classique, et s'avère donc impossible à tracer.

Au final, l'offre d'électricité verte fonctionne sur un principe d'équivalence, obligeant le fournisseur à garantir qu'une quantité équivalente d'électricité a été produite quelque part en Europe à partir d'un moyen de production d'électricité renouvelable (éolien, hydraulique, etc.). Beaucoup d'entre eux, en outre, n'hésitent pas à manger à tous les râteliers, proposant des offres vertes sous une marque et d'autres plus conventionnelles sous d'autres – c'est le cas de Casino, qui accole son nom à sa filiale Greenyellow, 100 % verte, tout en proposant, bien plus anonymement, une électricité low cost des plus classiques via sa filiale Cdiscount. Certaines, enfin, défendent le gaz comme énergie complémentaire aux énergies solaire ou

éolienne – Direct énergie a ainsi récemment investi dans deux centrales combiné gaz. Un gaz qui n'en reste pas moins une énergie fossile, avec tout ce que cela induit pour le réchauffement climatique.

Cédric Liechti « La privatisation entraîne une réelle augmentation des risques »

**La privatisation totale d'Engie a redoublé la mobilisation des énergéticiens.
Entretien avec Cédric Liechti, de la CGT énergie Paris.**

Quelle place prend l'opposition à la privatisation dans la mobilisation des énergéticiens ?

Cédric Liechti Elle est omniprésente directement ou indirectement. Il y a plus de 240 sites Enedis et GRDF occupés ou en grève, et sur chacun d'entre eux les banderoles évoquent les dégâts de la privatisation ou appellent à la renationalisation et à la création d'un grand service public de l'énergie. Tout ce que l'on propose lors de ces journées de mobilisation du 26 et du 28 juin s'inscrit en opposition totale aux projets de vente au privé avec toutes les conséquences que cela implique pour les usagers.

Justement, quelles sont ces conséquences ?

Cédric Liechti Ce qui saute aux yeux est l'augmentation des tarifs, depuis l'ouverture à la concurrence : de plus de 30 % pour les prix de l'électricité et de 70 % pour le gaz, avec des conséquences évidentes sur la précarité énergétique. Ce phénomène n'existait quasiment pas avant. Il touche aujourd'hui 13 millions de personnes : des familles qui vivent l'hiver dans des logements à 12 degrés, des enfants qui développent des problèmes respiratoires...

La privatisation s'est aussi traduite par la fermeture de tous les accueils physiques EDF sur le territoire. Encore une fois, ce sont les populations les plus fragiles, celles qui rencontrent des problèmes de facture ou qui maîtrisent mal l'outil informatique, qui en souffrent le plus. De nombreuses agences locales ont également fermé. Concrètement, alors qu'avant il était possible de garantir une intervention en moins de 30 minutes sur des fuites de gaz – et l'on sait à quel point cela peut être dangereux –, il faut désormais parfois plus d'une heure pour pouvoir agir. Le pire est que, dans les cas graves, cela retarde aussi les pompiers, lesquels ont besoin que l'on coupe le gaz en amont pour intervenir. L'installation des compteurs Linky, enfin, pose également question. Nous sommes contre l'installation de tels mouchards chez les gens. Mais, au-delà de cela, tout est désormais sous-traité. Moins bien formés et sous pression de rendement permanente, les intervenants ne vérifient plus les installations électriques des particuliers, ce qui entraîne une recrudescence des explosions. Le service public équivalait à une présence humaine disponible, donc à une prévention efficace. La privatisation, dans les faits, entraîne une réelle augmentation des risques.

Privatiser vous semble-t-il compatible avec la transition énergétique ?

Cédric Liechti Le capitalisme ne peut pas faire bon ménage avec l'écologie. Tout ce que l'on pourrait entreprendre pour éviter le gaspillage et économiser de l'énergie est antinomique avec l'objectif numéro 1 du privé qui est la rentabilité, donc la consommation. La

privatisation pose également de vrais problèmes de cohérence, dans la mesure où différentes entreprises gèrent désormais la production, la distribution, le transport et la commercialisation de l'énergie. Par exemple, l'on vend à la découpe nos barrages hydrauliques. Ils sont complémentaires à la production essentiellement basée sur le nucléaire, puisqu'ils permettent de gérer les pics de consommation. Demain, quand les Bouygues ou Veolia propriétaires de ces barrages feront payer ces kilowattheures, les prix risquent de flamber l'hiver. Quant aux énergies renouvelables, nous ne sommes pas contre. Mais pour l'instant, elles ne sont produites que par le privé, largement subventionné par des fonds publics. Pourquoi nos entreprises n'investissent-elles pas dans ces énergies propres, sous contrôle public ?

L'Humanité Mercredi, 27 Juin, 2018, entretien réalisé par Pierric Marissal

Les énergéticiens occupent leurs lieux de travail et battent le pavé

La mobilisation croît et la mayonnaise prend. « J'ai vingt ans de boîte, c'est la première fois que je vois un mouvement ascendant en plein mois de juin, porteur en plus d'un vrai message de fond », assure Cédric Liechti, de la CGT énergie Paris. Depuis avril, la FNME CGT se mobilise. Pour un service public de l'énergie, en soutien aux cheminots, contre la fermeture des derniers points d'accueil au public d'EDF... Ce 26 juin était dédié à l'avenir du gaz en France. Demain, les énergéticiens répondront, dans la rue comme sur leurs lieux de travail, à l'appel interprofessionnel de la CGT, de FO et des organisations de jeunesse.